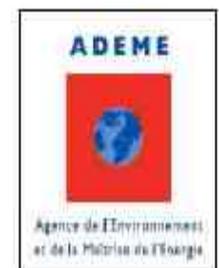


Étude des possibilités de développement du fret fluvial sur la Loire (2009)

Xavier Milaret – DDTM 44
Dominique Romann – consultant



Origine de l'étude

4 maîtres d'ouvrage :

- État
- Grand port maritime de Nantes - Saint-Nazaire
- VNF
- Ademe

...ayant pour objectif d'étudier les possibilités de développement du fret fluvial sur la Loire

Objectifs de l'étude

- identifier **les trafics transférables** sur la voie d'eau (chargeurs, nature de marchandises, origines et destinations, conditions logistiques et économiques)
- les mettre en regard des **sites fluviaux-maritimes** existants ou potentiels
- repérer les **pistes de développement possibles** : schéma d'organisation des prestations de transport et de services logistiques & analyse des conditions de concurrence et de complémentarité modale
- proposer des **mesures d'accompagnement**

Déroulement de l'étude

Un groupe de travail élargi :

- associant les acteurs intéressés (l'ACEL, Nantes métropole, Angers métropole, CG 44, CG 49, CR Pays-de-la-Loire, FNTR, TLF, CLT, Marfret, la CRCI)

Calendrier :

- cahier des charges au premier semestre 2008
- BE retenu : ACT consultant + HT² architecture navale
- déroulement de décembre 2008 à juillet 2009

Contenu de l'étude

cf. présentation de Dominique Romann
(qui faisait parti de l'équipe
qui a réalisé cette étude en 2009)



PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Direction départementale des territoires et de la mer
de la Loire-Atlantique

Le 25 nov. 2014

étude développement du fret fluvial

5

Suites données à l'étude

- 2 réunions de présentations aux collectivités fin août 2010 :
 - * Loire aval et Nantes
&
 - * amont de Nantes
- mise à disposition sur internet :
 - cf. http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=1093
(sur le site de la Dreal)
 - cf. <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-urbanisme-habitat-construction/Etudes-et-demarches-partenariales/Developpement-du-fret-fluvial-2009>
(sur le site des services de l'État en Loire-Atlantique)
- présentation à un groupe de travail de l'ACEL à l'automne 2011

Qu'en retenir ?

- Loire aval jusqu'à Nantes : quelques opportunités
- tronçon fluvio-maritime (de l'Île de Nantes à Oudon) : absence d'équipement
- Loire amont : trafics saisonniers seulement ou besoin de matériel adapté et de projets d'ampleur

Pour l'avenir, nécessité :

- de mesures conservatoires / vocation fluviale de certains sites
- d'actions de veille sur les filières, les sites et leur équipement
- d'acquisition d'une « sensibilité » fluviale (aujourd'hui, on n'y pense pas même quand c'est pertinent !)